

Organisation d'un BOUQUET PROVINCIAL DES ARCHERS DE FRANCE

Avertissement préalable :

Ce mémo sommaire donne les principaux éléments à prendre en compte pour l'organisation d'un Bouquet Provincial.

Il ne fait qu'un descriptif sommaire des éléments concernant directement la municipalité organisatrice. Il ne fait pas de descriptif de la partie concernant purement les Archers et les Tirs.

Chaque point pourra être ensuite repris et développé en détail.

*Thierry DEFRANCE de TERSANT
Capitaine de la Compagnie d'Archers de PONTOISE
Organisateur du Bouquet Provincial de PONTOISE en 2005*

Descriptif sommaire du déroulement :

Le jour du Bouquet

- Accueil des participants
- Inscription des drapeaux
- Dépôt de gerbe au monument aux morts
- Echange public des BOUQUETS entre l'organisateur précédent et l'organisateur du jour
- Défilé des ARCHERS dans la Ville
- Messe et discours des autorités

Les tirs

Se déroulent du lendemain du « Bouquet » à 15 jours avant le championnat de France de tir BEURSAULT. (soit jusqu'au 15 septembre environ)

De 1.000 à 1.500 archers viennent tirer par groupes de 5 à 10, le plus souvent le samedi et le dimanche.

La remise des récompenses

Se déroule courant Octobre au cours d'une cérémonie officielle. Regroupe les représentant des compagnies (de 300 à 400 personnes) .

Remarques préalables sur l'importance de la manifestation

- Nombre de participants :
 - o La participation au BOUQUET PROVINCIAL DES ARCHERS DE FRANCE, est une tradition millénaire. Toutes les COMPAGNIE D'ARCHERS et tous les CLUBS de TIR A L'ARC se font un devoir d'y participer.
 - o La participation est une obligation pour les COMPAGNIES et CLUBS de PICARDIE, de NORMANDIE et d'ILE DE FRANCE.
 - o La participation moyenne oscille entre 280 et 380 clubs ou compagnies, ce qui représente de 3.000 à 4.000 personnes.

- Déroulement de la manifestation

Selon la configuration des lieux elle peut se dérouler :

 - o Le MATIN : de 6h à 13h environ
 - o L'APRES MIDI : de 10h à 18h environ

- Précautions générales
 - o Un rassemblement de cette importance demande une coordination des divers intervenants :
 - Police municipale et nationale
 - Sécurité des personnes (Pompiers, croix rouge ou protection civile, hôpital le plus proche etc ...)
 - Préfecture ou sous-préfecture, Direction des routes selon le niveau des voies à fermer ou pouvant être encombrées..
 - des services municipaux
 - ✓ Services des fêtes et cérémonies
 - ✓ Personnel technique de la Mairie
 - ✓ Services de la communication ou de l'animation locale
 - ✓ Service en relation avec les commerçants
 - Des associations locales pouvant être amenées soit à participer, soit à décaler des activités.
 - o Un COMITE DE COORDINATION de quelques personnes doit être constitué pour suivre régulièrement la progression de l'organisation
 - Représentant ELU du Conseil Municipal
 - Responsables DES services techniques
 - Responsable de la Communication municipal
 - Représentants de la Compagnie organisatrice

1. L'ACCUEIL DES PARTICIPANTS

A : L'ACCUEIL MATERIEL

a - VEHICULES ET AUTOCARS

Le voyage des participants est essentiellement effectué en véhicules particuliers. Il faut prévoir de pouvoir accueillir dans un temps très court (deux heures environs) de 1200 à 1500 véhicules et de 20 à 50 autocars.

Deux points particuliers doivent être étudiés :

Le ou les lieux de parking :

Le parking des participants : l'idéal est un parking de centre commercial situé à moins de 10 mn à pieds du lieu de départ du défilé. Si ce parking ne peut pas accueillir des cars, il y aura lieu de prévoir un emplacement spécifique.

Le parking des officiels et des « portes drapeaux » : Il doit être situé le plus près possible de la Mairie ou du lieu d'inscription des Drapeaux. (250 à 350 places)

Les parkings doivent être pratiques d'accès pour éviter le stationnement « sauvage »

L'accès aux parkings :

Le circuit d'accès des véhicules doit être étudié afin d'éviter un engorgement des voies de circulations par l'attente à l'entrée du ou des parkings (attente inévitable ne serait-ce que pour dire bonjour ou donner les renseignements demandés)

b - SANITAIRES

Un accueil de plusieurs milliers de personnes ayant effectué un voyage pouvant aller jusqu'à 2 ou 3 heures pose un problème en terme de capacité d'accueil des sanitaires à proximité immédiate du lieu de stationnement.

Ce point doit être aussi examiné sur tous les points clés de la journée.

B : GESTION DES FLUX DE DEPLACEMENT

La signalétique est très importante pour gérer les flux de déplacement.

Signalétique routière : flux des véhicules

Signalétique piétonnière : favoriser les flux de déplacement des participants

C : INTENDANCE

Un partenariat doit être effectué avec les commerçants susceptibles d'accueillir les participants (cafés – boulangeries – restaurants etc....). Les participants arrivent souvent en avance et cherchent à se restaurer. L'étude sera différente en fonction d'une manifestation du Matin ou de l'après-midi.

Les commerces les plus actifs seront ceux situés à proximité du lieu d'inscription des drapeaux et du lieu de dispersion (Lieu de la messe.)

Des points provisoires peuvent être mis en place.

Des points d'approvisionnement en eau doivent être prévus le long du parcours en cas de forte chaleur (surtout si défilé l'après-midi).

2. INSCRIPTION DES DRAPEAUX

Inscription proprement dite :

Chaque représentant d'un club ou compagnie, doit s'inscrire pour obtenir un numéro d'ordre dans le défilé.

En général le lieu d'inscription est la Mairie, mais il peut être différent en fonction de parking

Ce lieu doit être assez grand pour permettre un écoulement facile des participants aux niveau des différentes opérations : inscription sur un registre, remise des numéros, inscription du nombre de participants,.

Il peut être agrémenté de différentes manières : exposition, café d'accueil, remise de cadeau etc...

Prévoir suffisamment de personnes (250 à 380 inscriptions à effectuer)

La durée va de l'ouverture à 15 mn avant le début du défilé.

Durée totale 3 heures environ

Il doit être possible d'accueillir en sécurité des personnes très en avance (présence d'une file d'attente plusieurs heures avant l'heure d'ouverture annoncée)

Salut des Drapeaux :

Après chaque inscription, les drapeaux viennent « saluer » le drapeau de la Compagnie organisatrice et les officiels.

Cette cérémonie a lieu au même endroit

Elle peut être agrémentée d'un décorum plus ou moins important (Musique, décoration florale etc...). Le salut se fait généralement « au son des tambours » ou fanfare. (durée 3 heures...)

3. DEPOT DE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS

Cérémonie traditionnelle toujours pratiquée par respect des anciens et de ceux qui sont morts pour nos libertés. Souligne également l'ancienneté de cette organisation qui n'a pu se perpétuer au fil des siècles que par l'engagement de ceux qui nous ont précédés.

En fonction de l'emplacement du monument par rapport au départ du défilé ou au lieu d'inscription des Drapeaux.

Cérémonie traditionnelle avec les officiels de la Municipalité, de la Compagnie accueillante et de la Compagnie « rendant » le Bouquet (organisateur précédent).

Peut se dérouler pendant l'inscription des Drapeaux, ou au tout début du défilé

Prévoir présence de la fanfare pour l'hymne aux morts, et les gerbes.

Prévoir la liste des officiels selon les prescriptions du protocole en vigueur dans la municipalité et les officiels ayant prévus leur participation. (Elus, FFTA)

Durée 5 à 10 mn

4. ECHANGE DES BOUQUETS

Cérémonie traditionnelle de « passation des pouvoirs » entre la Compagnie organisatrice et celle ayant organisé la fois précédente dans la région.

Cérémonial public, se déroulant avant le départ du défilé.

Petit discours traditionnel prononcé par « la Reine » du Défilé et par la « Reine » précédente.

Prévoir si possible une estrade et une sono assez puissante pour permettre aux participants de suivre cette cérémonie.

Durée 5 à 10mn

5. LE DEFILE

A : ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT

- Les compagnies se mettront en place à partir de 1 heure avant l'heure du départ du défilé.
- Prévoir un lieu suffisamment large pour permettre, outre le stationnement des participants, une circulation piétonnière latérale (nombreux déplacements) .
- La longueur de l'espace nécessaire dépendra de la largeur de la voie, du nombre de Chars et de Fanfares. Un dégagement de 1 KM derrière l'emplacement de la tête du défilé est indispensable.
- Une signalétique spécifique devra être mise en place. (emplacements des Compagnies, des Chars, des fanfares)

B : DECORUM SPECIFIQUE

Du Défilé

Tête du défilé :

- o Porteurs des vases (jeunes filles vêtues de robes blanches agrémentées de ruban aux couleurs de la Compagnie organisatrice, et ou de la Ville)
- o Officiels
- o Compagnie accueillante et précédente portant les brancards des Bouquets

Dans le défilé :

Répartir les chars (s'il y en a) et les fanfares pour avoir une animation tout au long du défilé, et donc « stabiliser » le public)

De la Ville le long du parcours

Il est de tradition de décorer la Ville pour cette fête. Dans les villages ou les petites villes ayant une forte tradition d'archerie, cette décoration est effectuée par les particuliers et par les écoles (tableaux décoratifs en fleurs de papiers, décoration des maisons et des magasins sur le thème de l'archerie ou du moyen âge etc...)

Dans une Ville importante, soit la municipalité et les services techniques sont fortement impliqués et font la décoration (Banderoles, arches, Kakémonos, chars...), soit la Ville est simplement décorée comme pour une fête ou une kermesse locale.

La mise en place de la décoration peut être effectuée à l'avance pour les éléments « durables » la veille ou le matin pour les éléments « périssables » tableaux de fleurs..)

Note : la décoration est de moins en moins importante.

C : ANIMATIONS

Outre les chars et les fanfares du défilés, une animation peut être effectuée dans la Ville, sur les lieux de passage du défilés, ou sur les lieux particuliers (Mairie, Eglise, places etc...)

Le Bouquet de Pontoise était jumelé avec la journée médiévale

Des animations spécifiques sont obligatoires pour les archers (Tir aux assiettes, ouverture des tirs (un descriptif détaillé sera fait ultérieurement si nécessaire)

D : PARCOURS

Les différents lieux empruntés par le parcours doivent être reconnus avec le plus grand soin, et tous les éléments doivent être pris en compte.

Lieu de rassemblement des participants

Comme indiqué plus haut, le lieu de rassemblement doit être précisé et être assez vaste pour « organiser » le défilé. Grande rue, stade, place.

Longueur du parcours

Environ 3 KM : il ne doit pas être trop court (difficulté d'écoulement), ni trop long (arrivée des derniers trop tôt).

L'écoulement des 3000 personnes demande environ 2 heures sur cette longueur.

Itinéraire

Doit être étudié avec soins et permettre un écoulement facile des personnes : pas de rétrécissement, il ne doit pas y avoir de CROISSEMENT du défilé. Par contre il peut être agréable que les membres du défilé puissent « se voir » (rue parallèles par exemple)

Les précautions

Prendre en compte les problèmes des riverains (sortie et circulation des véhicules), accès des secours en cas de problèmes (personnes, incendie, accident...)

Prévoir des points de dispersions d'urgence ou des déviations possibles.

Les véhicules ne devront pas stationner sur le parcours

Prévoir une information très en amont des riverains, (actions de préventions de la police et des services municipaux)

L'encadrement extérieur

Il n'y a pas de problèmes à prévoir avec les membres du défilé.

Les problèmes peuvent survenir des riverains ou des personnes qui n'auront pas prévu ou pas été attentifs à cette organisation qui va « bloquer » une partie de la Ville pendant quelques heures.

Dans la mesure du possible prévoir un « service d'ordre » de bénévoles aux points clés (un peu comme pour l'organisation d'une compétition de course à pieds ou de vélo dans une Ville

E : FIN DU PARCOURS

Le lieu de dispersion doit être vaste pour permettre l'attente des participants qui ne vont pas assister à la messe. (Ils attendent en général la fin de la messe). "Prévoir des lieux de restauration, des stands d'exposition ou d'animation, des sanitaires, des lieux de repos (bancs tables etc...)

Si le lieu de dispersion est convivial, les participants restent plus longtemps.

6. LA MESSE

Constitue le point d'orgue de la manifestation si elle est bien organisée dans un lieu approprié (Cathédrale ou église importante) .

Peut éventuellement être organisée en plein air dans un lieu approprié (mais moindre signification.

A : ORGANISATION GENERALE

La tradition veut qu'elle soit célébrée par l'Evêque du diocèse. En général concélébrée par les prêtres de la paroisse.

La participation des « portes drapeaux » est obligatoire. De nombreux participants se joignent à eux (compter de 400 à 800 participants)

B : ENTREE DES PARTICIPANTS

Compte tenu de la longueur du défilé, l'arrivée des participants est étalée sur une heure entre l'arrivée du début du défilé et les derniers drapeaux.

Prévoir musique, chants ou animations compatibles avec les lieux.

C : DEROULEMENT DE LA CEREMONE

Célébration d'une grande messe, avec plus ou moins de chants et de lectures ou d'interventions selon les désirs. En général pas de sermon, mais une intervention « ciblée » sur les valeurs de l'archerie, du sport, de la tradition et du bénévolat.

D : DISCOURS DE CLOTURE

Sur les lieux de la Messe, à la fin de celle-ci.

Interventions du Capitaine de la compagnie accueillante, des officiels de la Fédération, de la Municipalité accueillante (interventions pas trop nombreuses et courtes)

E : SORTIE ET DISPERSION

Selon le lieu de la messe, prévoir une sortie en ordre des autorités et des drapeaux avec une haie d'honneur ou autre (Eglise) , ou une simple dispersion.

7. BUDGET

Le Budget doit être divisé en plusieurs parties, et être convenu entre la Compagnie organisatrice et la municipalité.

A titre indicatif :

- la subvention municipale pour le Bouquet de 2005 a été de 5.000€
- Les prestations directes des services de la Municipalité en sus
- Une convention budgétaire avait été signée entre la Municipalité et la Compagnie organisatrice.
- La Compagnie d'Archers avait géré directement le budget des tirs et des ventes de produits dérivés.